

**Conseil Ecole maternelle Jules Ferry
mardi 03 février 2009**

prise de note : J.-E. Hurtrez (AEP)

Etaient présents :

Mme V. Contier (Directrice)

Mmes D. Rouzade et L. Sastre (ATSEM invitées)

Mmes C. Beaujard, F. Gouttebroze, D. Pastor, M. Tempier et M. G. Grousset (enseignants)

Mme Bottner (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Mme S. Bessière (Adjointe au maire, en charge des Ecoles)

M. J.-M. Lussert (Maire de Prades le Lez)

Mmes S. Chauveau, D. Mercadier, M. J.-L Bantignies, J.-E. Hurtrez, H. Jourde et B. Plez (élus de l'AEP)

Début du conseil 18h10

Le **rôle du conseil d'école** a été rapidement rappelé à l'ensemble des participants au conseil.

Point sur la rentrée :

L'école maternelle accueille 170 élèves cette année ; la rentrée s'est bien passée malgré des effectifs importants dans les classes, notamment en Petite Section (30 et 31 élèves). La transition entre la crèche de Prades-le-Lez et l'école s'est bien réalisée grâce à la venue de Mme Bonomeau pendant le temps de restauration scolaire et au moment du coucher des petits.

L'école compte un double niveau Moyenne Section – Grande Section avec un effectif de 24 élèves (classe de Mme Gouttebroze).

Projet Ecole

Le prochain projet d'école (2010-2014) fera l'objet d'un conseil d'école extraordinaire fixé le 25 janvier 2011. Les grands axes de ce projet portent sur :

Axe 1 : LANGUE (thème des contes)

Axe 2 : MATHEMATIQUES (Construction des nombres)

Axe 3 : EDUCATION AU RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Sécurité :

- Le premier exercice d'évacuation (alarme incendie) a été mené le 30 septembre. L'évacuation s'est effectuée dans le calme et dans les temps (pour ce premier exercice l'ensemble du personnel de l'école ainsi que les enfants sont prévenus).

- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est toujours en vigueur pour l'école maternelle. Les procédures à tenir en cas de fortes pluies sont prévues ; une réflexion est en cours avec la mairie pour que cette procédure soit diffusée (site internet, affichage ?) à l'attention des parents pour que chacun sache quel doit être son comportement en cas d'événement extrême.

Vote du règlement intérieur : le règlement en vigueur pour l'année scolaire 2010-2011 a été voté à l'unanimité. Les horaires de l'aide personnalisée font l'objet d'une annexe ; cette aide est prévue les lundis ou les mardis le matin entre 08h10 et 08h50 ; le midi entre 13h10 et 13h50 et le soir entre 17h et 17h40.

Travaux :

Les travaux de peinture effectués pendant les vacances d'été 2010 dans la classe de Mme Gouttebroze donnent entière satisfaction.

Des demandes de travaux portent :

1/ sur la pose d'un panneau métallique sur le portail donnant directement sur la cour pour remplacer le brise vue en toile verte en mauvais état.

2/ sur la réparation du revêtement de caoutchouc autour du toboggan

3/ la réfection du carrelage dans l'une des salles d'eau (la solution retenue lors de précédents travaux -polissage et vitrification- ne donne pas satisfaction. Le sol s'abîme très vite et devient très glissant lorsqu'il y a de l'eau).

4/ la réparation de la fontaine à eau dans une salle d'eau

5/ la mise en place d'isolaires entre les cuvettes des WC dans les différentes salles d'eau (pour améliorer l'intimité des enfants)

6/ le rebouchage d'un trou dans la cour.

7/ La taille des arbres (trènes) avant floraison pour limiter les risques d'allergies et empêcher la fructification.

M. le Maire annonce que les façades de l'école vont être repeintes dans la continuité des travaux de rénovation de la place du village.

Budget de l'école

Les crédits versés à l'école maternelle par la mairie sont comparables à ceux de l'an passé à savoir :

- 36 euros/élève (fournitures)
- 260 euros/classe pour les intervenants extérieurs
- 4312 euros pour l'OCCE pour l'ensemble des classes de maternelle.
- 150 euros pour le bureau (achat de cartouches d'encre, de classeurs,...)

Les enseignants souhaiteraient une augmentation de ces crédits, ce qui est refusé. M. le maire explique que la mise en place d'un marché pour les fournitures a permis une réduction de ces dépenses de l'ordre de 10%. Les enseignants demandent à pouvoir commander certains produits spécifiques chez des fournisseurs hors marché. Dans la mesure d'un volume raisonnable, cela est possible. De même une demande d'une photocopie couleur par élève et par an est acceptée par la mairie.

La demande d'augmentation de budget est justifiée par le coût de transport qui a fortement augmenté ces dernières années, ce qui, dans l'état actuel des finances compromet les sorties scolaires. Les enseignants demandent des subventions spécifiques pour les sorties scolaires.

Sur ce dernier point aucune réponse n'est donnée.

TICE

Les enseignants remercient M. Crespo-Pelegrin qui a fourni cette année 10 ordinateurs adaptés pour le travail des élèves.

Pour leur travail quotidien, les enseignants demandent une connexion supplémentaire à internet dans la salle des maîtres (seul l'ordinateur dans le bureau de la Direction est connecté à Internet, ce qui n'est pas suffisant). La mairie s'est engagée à ce que le service adéquat intervienne rapidement sur ce point.

ALAE

L'encadrement des élèves dans le temps périscolaire donne satisfaction. Le nombre d'adultes présents auprès des enfants a augmenté par rapport à l'année dernière. Ceci est possible grâce à la mobilisation des ATSEM qui sont présentes avec les enfants de 07h30 (ou 08h45) jusque 14h sans interruption.

Les enseignants notent cette année que quasiment tous les enfants prennent leur repas à la cantine. Ceci implique plus d'enfants par encadrant et une cantine plus bruyante et donc un temps entre midi et deux plus fatiguant pour les enfants.

Il est rappelé aux parents qui peuvent récupérer leur enfant pour le repas de midi, et dans la mesure

des possibilités de chacun, que le retour au calme à la maison est préférable pour les enfants de maternelle.

Hygiène :

- Le passage aux toilettes se fait indépendamment pour les filles et les garçons.
- Les parents posent la question sur la pratique du lavage des mains des enfants à l'école (geste essentiel pour limiter la transmission de maladies -telle la gastro-entérite-). Tous les élèves sont amenés à se laver 6 fois les mains par jour avec du savon, ce qui est très satisfaisant. Des essuie-mains en papier sont disponibles. Cependant, M. le maire estime que le budget pour l'achat des rouleaux de papier est considérable et étudie la possibilité de revenir aux torchons. Les parents insistent sur le fait que dans le cas de mise en place de torchons, il faudra veiller à leur remplacement très régulier et leur lavage selon un protocole permettant l'élimination des bactéries.

Aide personnalisée :

En début d'année scolaire, le temps de l'aide personnalisée a été l'occasion de proposer à tous les élèves de Grande Section une évaluation portant sur le graphisme, le découpage, la structuration de l'espace et du temps. Cette évaluation a été menée avec un enseignant pour 2 élèves. Depuis le retour des vacances de Toussaint, l'aide personnalisée est proposée aux élèves de Moyenne Section ou de Grande Section pour surmonter des difficultés ponctuelles. Des groupes de 2 ou 3 élèves sont encadrés par un enseignant.

Manifestations

Un spectacle pour Noël est prévu le 16 décembre 14h. Les enseignants font appel à l'Association l'Ecole et les Parents (AEP) pour aider au financement de ce spectacle. L'AEP s'engage à participer à ce financement.

Rythmes scolaires

Une réflexion est demandée par l'inspecteur d'académie, dans le cadre d'une consultation nationale, par rapport à une évolution possible des rythmes scolaires. En effet, le Ministère de l'Education Nationale a lancé en juin 2010 la Conférence nationale sur les rythmes scolaires , et tous les acteurs (enseignants, parents) sont invités à s'exprimer sur ce sujet avant la fin de l'année. Une information sera transmise aux parents par les cahiers de classe.

Les enseignants expriment unanimement leur refus de modifier les rythmes hebdomadaires ou le calendrier annuel, mais souhaiteraient une amélioration de leurs conditions de travail qui leur permette d'assurer pleinement leur rôle d'enseignant.

Sans autre information préalable, les représentants de l'AEP n'ont pu mener une réflexion aboutie et n'ont pas, à l'occasion de ce premier conseil d'école, de commentaire particulier à formuler quant aux rythmes scolaires.

Fin du conseil d'école à 20h20.